

DEPARTEMENT du LOIRET
Arrondissement de MONTARGIS
Canton de LORRIS
Commune de VIEILLES MAISONS SUR JOUDRY

ARRETE MUNICIPAL 2021-20
Circulation interdite
Route de Lorris

Le Maire de VIEILLES-MAISONS-SUR-JOUDRY

VU le Code de la Route,
VU le Code des Collectivités Locales,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (livre I - 8ème partie - signalisation temporaire) approuvée par l'Arrêté Interministériel du 6 Novembre 1992,

Considérant que pour permettre à l'entreprise **ENROPLUS** de réaliser les travaux pour le compte de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement ROUTE DE LORRIS

A R R E T E

ARTICLE 1 –à partir du **VENDREDI 15 JUILLET 2021** la voie communale dite ROUTE DE LORRIS sera barrée à la circulation, pendant toute la durée des travaux (environ 2 journées) pour tous véhicules sauf pour l'accès des riverains

ARTICLE 2 – Le stationnement sera interdit au droit du chantier.

ARTICLE 3 – Une déviation locale sera mise en place.

ARTICLE 4 - La fourniture, la mise en place, l'entretien et l'enlèvement des panneaux de signalisation incomberont entièrement à l'entreprise ENROPLUS chargée des travaux.

ARTICLE 5 – Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 6 - Le présent arrêté sera affiché aux extrémités du chantier et en Mairie.

ARTICLE 7 - Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M le Directeur de l'entreprise ENROPLUS
- M. le Président de la Communauté de Communes
- M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie du LOIRET
- M. le Directeur des Services d'Incendie et de Secours du Loiret
- M. le Président du SICTOM

Chargés chacun en ce qui le concerne d'en assurer l'exécution.

Fait à VIEILLES MAISONS
Le 06 juillet 2021

Le Maire, Daniel LEROY



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de VIEILLES MAISONS SUR JOUDRY' around the perimeter and a central emblem. The signature is written over the stamp and extends to the right.